

Rapport d'activités 2020

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION	6
L'ACCUEIL DU PUBLIC	8
Le premier accueil	8
Les inscriptions aux activités extrascolaires	o
Les inscriptions aux activites extrascolaires	α
L'OPÉRATIONNEL	12
Introduction	12
Le staff organisationnel	
LA PÉRIODE SCOLAIRE	13
Le partenariat avec chaque école	13
L'école Sainte-Marie	
Ulenspiegel	
La petite École	

JJ Michel	
École Nouvelle	16
Peter Pan	17
École ½	18
École 4 Saisons	18
École du Parvis	19
École Saint-Jean Baptiste	20
Pass Pass 2020-2021	21
Les ateliers du mercredi	22
Les études surveillées	23
LES PROJETS EN PÉRIODES DE VACANCES	24
Les plaines de vacances	24
Les séjours de vacances	25
Les stages	26
Les Minimômes	27
Conclusion Staff opérationnel	27
LES RESSOURCES HUMAINES	28
Introduction	28

Entreprise Sociale et Démocratique	28
Champs d'actions des ressources humaines	28
Politique de formation	28
L'accompagnement ou tutorat	28
Groupe de travail tutorat	29
Politique diversité	29
La politique des stagiaires	30
Reporting RH	30
Proportion hommes/femmes	31
Pyramide des âges	31
Certification de collaborateurs.trices	31
Personnel breveté (animation et coordination)	32
DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT	33
Nouveaux projets	33
Les stages en néerlandais	33
Le LIRL	34
L'institut Saint-Jean-Baptiste	35
S'amuser pour un goûter équilibré	35
Animation virtuelle	36
Inscriptions scolaires	36
Douche flux	37
Rénovations bâtiment	37
Réaménagement de l'open space	37

	38
Les flyers	38
Le site Internet	38
Le QR code	39
La page Facebook	39
La newsletter	
Les supports de communication dans le bâtiment	39
Le sondage de satisfaction	40
Les outils extérieurs	40
PUB radio	40
COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION AU RÉSEAU	

Remerciements

Le CEMôme remercie :

Ses travailleurs pour leur énorme investissement et leur professionnalisme,

Ses partenaires pour les riches échanges et projets qui en résultent,

Les pouvoirs publics qui lui accordent leur confiance et le subsidient.

Bonne lecture à tous

Introduction

La pandémie et sa gestion parfois chaotique n'a malheureusement pas épargné notre secteur de l'accueil de l'enfance et ses collaborateurs. « Ça s'en va et ça revient, c'est fait de tout petits riens » comme le veut une chanson populaire.

Une année particulière vient de s'écouler pour tout le monde, grands et petits, pas un long fleuve tranquille mais plutôt un tsunami qui a bouleversé nos vies, touché ce qui paraissait être une évidence : la relation à l'autre, la chaleur humaine, le lien à l'enfant qui se construit et qu'on accompagne.

Les équipes ont su se montrer à la hauteur du défi. Elles ont répondu présent en toutes circonstances, disponibles!

Les collaborateurs ont été tout à la fois acteurs, dépanneurs, sauveteurs, médiateurs, animateurs /réanimateurs ou encore éducateurs/émancipateurs.

Les équipes ont incarnés véritablement le mode collaboratif. Elles se sont montrées particulièrement adaptatives.

Elles se sont dépensées sans compter pendant le temps scolaire, l'extrascolaire ou les vacances scolaires, sur le pont en toute circonstance.

Elles sont restées toujours, sans faillir, aux côtés des enfants, dans leurs intérêts, pour leur permettre de s'épanouir, de souffrir le moins possible de la situation sortir de la famille, du huis clos pour jouer, s'émerveiller, rire... en un mot vivre!

Le Cemôme a su faire alliance. Se montrer acteur de résilience!

Une bulle d'air dans les « bulles »
Un arc en ciel au milieu des codes couleurs
Un retour à l'essentiel dans le « distanciel »
Un zeste d'optimisme pour adoucir les gestes barrières
Un peu d'affection là où il n'y a en a que pour la désinfection
Un sourire pour ouvrir les masques

L'équipe en plus n'a pas cessé de croitre cette année : elle a même encore développé sa vocation à être formatrice, tuteur mentor ; elle a renforcé son travail de manière intégrée avec les écoles partenaires ; elle a diversifié son offre de stage en cherchant les partenariats ; elle a augmenté son offre pour répondre à une demande sans cesse croissante.

Il me revient dès lors le privilège de vous dire :

Merci à tout.te.s, à tous les niveaux qu'il s'agisse du personnel d'accueil, les animatrices et animateurs, du personnel technique, les coordinateurs, le staff RH et la direction.

Les héros du quotidien que vous êtes n'auront peut-être pas une renommée à la hauteur de votre investissement mais après les badges, foulards, gourdes, chasubles frappé(e)s du logo du Cemôme, il va y avoir besoin de capes.

Mais surtout ce qui est le plus important les enfants auront grâce à vous pu conserver une lumière, une part essentielle à la vie d'un enfant : l'insouciance le temps d'un moment.

CEMOME = Collaborateurs Engagés Motivés Originaux Mobilisés pour les Enfants!

Jean SPINETTE - Président

L'accueil du public

L'accueil est le lieu où se produit le premier contact avec nos usagers. Il s'y opère l'accueil du public entrant avec la réorientation vers le service approprié, les inscriptions aux différentes activités et le dispatching des appels téléphoniques entrants.

C'est un espace utile aussi bien pour le public que pour l'équipe éducative. Cette dernière y a la possibilité de recueillir un grand nombre d'informations permettant l'établissement de constats de terrain et, de ce fait, une adaptation de l'offre de services en conséquence.

Quatre personnes sont responsables de ce service et de son espace. Elles remplissent plusieurs missions : la supervision du premier accueil décrit ci-dessous, les inscriptions aux différentes activités proposées par le CEMôme ainsi que la gestion de la location des locaux.

Le premier accueil

Le premier accueil est la zone où la personne entrante est accueillie par un membre de l'équipe accueil. On y considère sa demande et on l'oriente vers le service concerné. Il en va de même pour les appels téléphoniques.

Pendant l'année, le premier accueil est assuré en tournante par les membres de l'équipe accueil afin que chacun ait un contact direct avec nos usagers et ait conscience de leur « réalité »: leurs idées, leurs craintes, leurs plaintes, leur enthousiasme... Ponctuellement, la chargée de communication ainsi que les animateurs suppléent l'équipe accueil les deux 1^{ers} jours d'une nouvelle période d'inscription.

Les demandes traitées sont diverses. Les plus fréquentes sont : inscriptions aux activités, compléments d'informations concernant ces dernières, gestion des locations de la salle

Rodelle et rendez-vous avec les membres de l'équipe éducative. Cependant, la réorientation vers d'autres organisations locales est très fréquente. La mise à disposition de brochures et la connaissance du tissu associatif local sont alors des aides indispensables.

Les inscriptions aux activités extrascolaires

Le CEMôme propose à ses usagers deux canaux d'inscription : les permanences inscriptions au siège de l'ASBL et le site internet.

Les permanences destinées aux inscriptions se déroulent du lundi au jeudi en période d'activité scolaire et du lundi au vendredi, durant les congés. Les parents y sont reçus dans l'ordre de leur arrivée. L'inscription est effective de suite mais nécessite le paiement immédiat d'un acompte de 30% sur le montant de l'activité choisie sauf pour les personnes bénéficiant d'une aide financière (CPAS, SAMU social, SAJ-SPJ...).

Étant donné l'affluence sur le site internet et dans nos bureaux, le premier jour des inscriptions on-line a lieu une semaine après chaque rentrée scolaire. Le jour suivant, les bureaux d'inscriptions s'ouvrent au public. Les places réservées pour nos stages à chaque mode d'inscription sont réparties de manière équitable. Ceci afin de répondre au mieux aux attentes des parents : être plus disponible, diminuer le temps d'attente et les apaiser. Les inscriptions on-line s'effectuent en trois temps. Les parents complètent un formulaire de demande disponible sur le site www.cemome.be. Celui-ci est ensuite traité par les membres du service qui envoient le cas échéant une confirmation d'inscription par mail à laquelle les factures seront jointes. À la clôture des inscriptions on-line, les parents ayant réglé leur facture recevront les cartes d'accès aux activités de

leur enfant par la poste, les autres, après un délai supplémentaire, verront leur inscription annulée avec solde restant dû.

À l'heure actuelle, il est possible d'inscrire, via le site, pour les activités des mercredis après-midi, des stages et plaines de vacances.

La crise sanitaire a eu un impact considérable sur nos pratiques. Nos bureaux sont restés fermés quelques semaines suite au lock down imposé par le gouvernement. En effet, nous avons essentiellement inscrit via notre site internet et sur simple mail envoyé par les parents. Nous avons également, en urgence, réalisé des inscriptions par téléphone, ouvert des groupes supplémentaires et annulé nos activités et ce, afin de respecter les normes en vigueur imposées par le CNS, réalisé les 1ères inscriptions par mail afin d'éviter au maximum les déplacements non-essentiels.

En 2020, 1.630 inscriptions ont été réalisées on-line, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à 2019.

Les inscriptions physiques s'effectuent comme suit : lorsqu'un enfant est inscrit pour la première fois au CEMôme, un dossier complet est élaboré dans la base de données. Il contient toutes les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant dans les meilleures conditions. En 2020, nous avons créé 472 nouveaux dossiers, ce qui représente une diminution de 60 % par rapport à 2019. Cette diminution peut s'expliquer suite à la crise sanitaire durant laquelle certaines activités n'ont pu avoir lieu, certaines « bulles » ont dû fermer et d'autres pour lesquelles nous avons restreint le nombre de groupes et de places disponibles.

Depuis octobre 2019, nous avons tenté de simplifier les inscriptions relatives aux enfants du projet intégration, afin de répondre de manière équitable et juste aux

parents demandeurs. En raison de la crise sanitaire COVID-19, nous avons restreint le nombre d'enfants faisant partie de ce projet et ainsi ouvert un maximum de 6 places par semaine (1 enfant par tranche d'âge) sur nos plaines avec 1 éducateur spécialisé pour chaque enfant le nécessitant. De septembre à juin, les enfants peuvent bénéficier d'une semaine d'activité maximum. En été, ils peuvent bénéficier d'un nombre maximum de trois semaines d'activités.

En 2020, le nombre total d'inscriptions (inscriptions on-line et physiques confondues) effectuées était de 3.504, un chiffre en diminution de 49,5 % par rapport à 2019. Parmi ces inscriptions, 1.638 d'entre elles concernaient des enfants domiciliés à Saint-Gilles, 1.784 concernaient des enfants scolarisés à Saint-Gilles et 1.213 concernaient des enfants domiciliés et scolarisés à Saint-Gilles. Enfin, 3.095 inscriptions concernaient des enfants domiciliés en agglomération bruxelloise, ce qui représente une diminution de 26% par rapport à 2019 (cf. tableau récapitulatif ci-après).

Code Postal	Commune	Nombre d'inscription d'enfants domiciliés à Saint-Gilles 2019	Nombre d'inscription d'enfants domiciliés à Saint-Gilles 2020
1060	Saint-Gilles	2008	1638
1190	Forest	784	620
1070	Anderlecht	467	300
1000	Bruxelles/Brussel	159	95
1080	Molenbeek-Saint-Jean	140	144
1050	Ixelles	114	66
1180	Uccle	109	64
1030	Saint-Josse-ten-Noode	61	57
1030	Schaerbeek	61	57
1140	Evere	22	1
1081	Koekelberg	20	17
1082	Berchem-Sainte-Agathe	14	2
1090	Jette	13	22
1083	Ganshoren	11	3
1040	Etterbeek	11	2
1150	Woluwé-Saint-Pierre	3	6
1200	Woluwé-Saint-Lambert	3	2
1210	Saint-Josse-ten-Noode	2	7
1170	Watermael-Boitsfort	1	0
	Agglomération Bruxelles	4.162	3.095

En outre et au vu de l'année particulière que nous avons vécu en 2020, nous nous sommes penchés sur le nombre d'enfants inscrits dans nos listes d'attente de janvier à décembre 2020. Celui-ci s'élevait à 887 enfants.

À partir de l'été 2020, au moment où les activités ont pu reprendre tout en respectant les normes sanitaires en vigueur; et jusqu'en décembre 2020, le nombre d'enfants inscrits dans nos listes d'attente s'élevait à 769 enfants.

Pistes pour 2021

Étant donné la crise sanitaire que nous traversons depuis la mi-mars 2020, certaines pistes émises l'an dernier n'ont pu aboutir ou être mises en œuvre. C'est pourquoi, certaines d'entre elles sont également reprises dans nos pistes pour 2021.

- Nous souhaiterions proposer un tarif préférentiel aux familles nombreuses ;
- Afin d'améliorer notre service, nous souhaiterions participer à une matinée/journée pédagogique d'échanges de pratiques avec nos différents partenaires concernant le service accueil-inscription. À voir comment il serait possible de l'organiser tout en respectant les normes en vigueur liées à la crise sanitaire;
- Dans le même ordre d'idées, l'équipe accueil souhaiterait suivre une formation continue en Néerlandais afin de répondre au mieux aux diverses sollicitations, questions, demandes des parents/partenaires, ceci au vu du nombre en nette augmentation de parents/partenaires néerlandophones sollicitant nos services (par téléphone, mails, accueil physique) surtout depuis que nous organisons des stages en néerlandais;
- Promouvoir les inscriptions on-line ou via l'adresse mail www.inscriptions@cemome.be , surtout depuis la crise sanitaire, ceci afin d'éviter un maximum aux parents les déplacements non-essentiels. C'est pourquoi nous souhaiterions que les parents puissent effectuer une 1ère inscription, une inscription au camp et/ou MiniMômes via notre site internet :

- ajout du formulaire relatif à la $1^{\text{ère}}$ inscription ainsi que la fiche médicale et la fiche médicale « spéciale camp » sur notre site internet ;
- Repenser le système de cartes d'accès/sortie que nous remettons à chaque inscription d'un enfant. Beaucoup d'entre elles n'arrivent pas à temps au domicile des parents, malgré le fait que nous les envoyons 2 à 3 semaines avant le début des activités. Nous avons élaboré un système « D » : nous les remettons à l'animateur responsable de chaque tranche d'âge avant le 1^{er} jour d'activité. Et dorénavant, toute personne n'ayant pas payé le solde restant dû à temps recevra par l'animateur le 1^{er} jour d'activité, en plus des cartes, la(les) facture(s) encore ouverte(s) ;

- Se pencher sur un nouveau programme d'inscriptions au vu du nombre de problèmes rencontrés. Deux réunions ont déjà eu lieu dont une en présence de notre informaticien;
- Dans le même ordre d'idées, nous souhaiterions nous pencher sur un programme pour les locations de la salle Rodelle.

L'opérationnel

Introduction

L'été 2019 a vu une réorganisation au CEMôme fusionnant la gestion des projets de la période scolaire et de la période de vacances entre les mains des mêmes personnes : le staff organisationnel composé de 5 coordinateurs et un directeur opérationnel.

Ce staff s'est vu agrandir d'une 6^{ème} coordination en janvier 2020 avec le retour d'Anne-Céline et le commencement d'un projet d'activités extrascolaires les après-midi à l'école Saint-Jean Baptiste et d'animations du temps du midi au lycée intégral Roger Lallemand.

À l'écriture du rapport d'activité 2019 en février mars 2020, on ne s'attendait pas à vivre une année 2020 aussi inédite, bizarre, exceptionnelle, énergivore.

Vous découvrirez en lisant ces lignes que la pandémie de la COVID-19 aura laissé une grande empreinte dans ce rapport d'activité, modifiant nombre de nos projets, suspendant certains, stoppant d'autres.

Vous découvrirez ci-dessous un relevé non exhaustif de nos difficultés, de nos adaptations, de nos rebonds face à cette pandémie, tout d'abord en période scolaire puis en période de vacances.

Pour chaque projet, nous avons dû adopter toute une série de mesures sur le masque, les distances, le gel hydroalcoolique, le respect des bulles, la gestion des cas positifs, des symptômes apparents, des quarantaines, etc. Des protocoles adaptés à notre réalité étaient, en période scolaire et avant chaque période de vacances, envoyés aux animateurs internes et externes et publiés sur notre site internet. Nous n'insisterons pas sur ces mesures dans les lignes suivantes.

Signalons tout de même que nous avons été confrontés à deux fermetures de bulles, pendant les vacances, une en été chez les 6-8 ans et une en automne chez les 9-12 ans.

En période scolaire, chaque école, depuis la reprise en septembre, a été, à un moment ou à un autre, confrontée à la fermeture de classes, d'année complète ou encore d'école complète. Nous n'insisterons pas non plus sur ces différents évènements.

Le staff organisationnel

Le staff organisationnel 2020 est resté stable toute l'année. Vous découvrirez ci-dessous les responsabilités de chacun en période scolaire :

Amal Houssane:

- Les mercredis ;
- L'école des devoirs.

François Mahieu:

- L'école ½;
- La cour ouverte de l'école ½ ;
- L'école Peter Pan.

Romain Peuzé :

- L'école JJ Michel ;
- L'école Nouvelle.

Émilie Boudjemaï :

L'école du Parvis ;

L'école 4 saisons.

Fihri Arbaoui:

- L'école Sainte-Marie ;
- L'école Ulenspiegel.

Anne-Céline Dedobbeleer:

- Le lycée intégral Roger Lallemand ;
- École Saint-Jean Baptiste de la salle.

Le staff organisationnel était aussi responsable de toute la période de vacances (stages, Minimômes, camps et plaines). Nous avions décidé en août 2019 que chacun des membres du staff allait découvrir chacun des projets, sans se spécialiser pour l'année 2020. Il nous semblait important que chaque coordinateur ait une connaissance large des projets en période de vacances.

Enfin, depuis septembre 2019, le staff organisationnel est accompagné par une adjointe administrative à mi-temps, Aurélie, ce qui a permis de soulager grandement la charge administrative du staff.

La période scolaire

Le partenariat avec chaque école

L'année 2020 a été tellement impactée par la COVID-19 et de manière différente dans chacune des écoles et dans chacun des projets, qu'il nous semblait plus adéquat que chaque coordinateur explique à sa manière sa gestion de la crise dans son école.

L'école Sainte-Marie

Depuis quelques années, le CEMôme collabore avec l'école Sainte-Marie dont le fonctionnement est tout à fait différent des écoles communales qui dépendent directement de la commune. Ce qui n'est pas le cas pour l'école Sainte-Marie étant donné que c'est une école du réseau libre. Elle est chapeautée par un pouvoir organisateur, au contraire des écoles communales qui dépendent de l'échevinat de l'enseignement.

Pour offrir un service de qualité en extrascolaire, l'école a fait la demande auprès du CEMôme pour mettre en place, avec le directeur de l'établissement qui est au poste depuis 1 an et ½, un dispositif adéquat.

Entre janvier et mars 2020

Il y avait toujours la même accueillante, Safia, accompagnée d'une assistante maternelle nouvellement engagée sous contrat first. Cette dernière aidait les classes de maternelles avec les instituteurs et également l'accueillante pendant le temps extrascolaire. Nous avions toujours assuré notre présence au sein de l'établissement de la manière suivante :

- Deux animateurs chaque midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis ;
- Deux animateurs dès 11h30 le mercredi, qui assuraient les repas du midi et commençaient l'animation à partir de 14h00 avec les maternelles. Au même moment, le professeur de gym ainsi que deux professeurs de l'école encadraient et assuraient le temps d'accueil jusqu'à 18h00;
- Du lundi au vendredi (sauf les mercredis), les quatre animateurs s'occupaient du goûter dès 15h30 et en activités, avec les maternelles jusqu'à 16h30, puis avec les primaires de 16h30 à 18h00 ;

De temps en temps, l'école sollicitait le CEMôme pour un renfort pendant le temps scolaire lors de journées pédagogiques et sorties culturelles.

Depuis mars 2020

À partir du 19 mars jusqu'au 3 mai : il n'y a plus eu d'activités étant donné que tout le monde était confiné durant cette période.

À partir du 4 mai, un accueil a été mis en place pour les enfants dont les parents ne savaient pas assurer la garde. Avec la direction, nous avions établi un horaire pour que l'on puisse assurer l'accueil de ces enfants.

Les animateurs commençaient à 8h30 par un accueil, puis proposaient des activités au matin et en après-midi. La fin de journée était à 16h30.

Durant cette reprise, les études dirigées, elles, n'ont pas repris. L'école n'a relancé les études dirigées qu'à partir d'octobre avec la spécificité qu'elles passent de 5 jours/semaine à 4 jours en supprimant le vendredi.

À partir de septembre 2020, les animateurs ont repris l'organisation et le rythme identique avant la COVID-19.

Les animations du temps de midi étaient toujours de deux.

Les animations du mercredi commençaient à 11h30 jusqu' à 18h00 mais la piscine proposée par le professeur de gym cette après-midi-là n'a plus eu lieu.

Les animations SOSALE étaient toujours aux mêmes heures. Depuis le début de la pandémie, les parents ne peuvent plus rentrer dans l'établissement pour aller chercher leur(s) enfant(s). Les animateurs se chargent d'aller chercher l'enfant et de le remettre aux parents entre 15h30 et 17h00. Les enfants en extrascolaire après 15h30 ne sont plus gardés en bulle vu le petit nombre d'enfants en garderie et le nombre

d'accueillants. Ce qui a permis, dans cette école, d'animer le même nombre d'activités qu'avant la COVID-19.

Ulenspiegel

Notre collaboration avec l'école date depuis longtemps et est toujours au beau fixe. L'équipe d'animation est passée de quatre à cinq animateurs et ils sont pleinement intégrés dans les projets extrascolaires (SOSALE, mercredis) et dans ceux du temps scolaire (projet +). La collaboration avec la direction et la coordinatrice de l'école est toujours cohérente et bonne dans son ensemble.

Entre janvier et mars 2020

Durant le temps de midi, nous avions continué notre système d'animation dans la cour de récréation. Tous les animateurs avaient une zone précise dans la cour pour jouer avec les enfants. Un animateur sur la partie dédiée au football, un autre sur la partie basket, un qui fait des activités un peu plus calmes autour des bancs de la cour, et les autres faisaient des jeux de cours en tous genres...

Les animations en SOSALE n'avaient pas changé durant cette période.

On commençait l'animation avec les maternelles de 16h00 à 16h45 et ensuite de 17h00 à 17h45, on enchainait avec les primaires.

Les mercredis après-midi étaient toujours assurés de 14h00 à 16h30 par trois animateurs du CEMôme. Nous étions passés à quatre animateurs en septembre 2020.

Depuis mars 2020

À partir du 19 mars, il n'y a plus eu d'animation car c'était le début de la pandémie. Nous avons repris deux mois plus tard en respectant scrupuleusement les protocoles régulièrement actualisés.

À ce moment-là, les enfants revenaient progressivement dans l'établissement, le taux de présence était donc faible.

Les animateurs étaient présents lors du temps de midi, également au SOSALE, mais avec le protocole et le taux de présence qui était très faible, ils n'ont pas pu animer comme dans leur habitude jusqu'à la fin de l'année scolaire.

À partir de septembre 2020, les animateurs ont pu reprendre les activités d'animation comme par le passé car les mesures avaient été assouplies. Cependant, ce n'était que de courte durée car en novembre, les écoles sont repassées en rouge et de nouvelles mesures ont été prises. Les classes ne pouvaient pas se mélanger à l'intérieur du bâtiment mais il était autorisé de le faire à l'extérieur dans la cour de récréation. Dans les garderies, les élèves d'une même classe avaient une table attitrée et ne pouvaient se rendre sur une autre table. Si les animateurs prenaient un groupe pour faire une animation, ils devaient choisir une seule table et ne pouvaient pas prendre des enfants de tables différentes. De plus, les parents ne pouvaient pas rentrer pour récupérer leurs enfants. Les animateurs avec les accueillants de l'école devaient à tour de rôle être devant la porte d'entrée et se charger d'aller chercher l'enfant et le restituer aux parents.

Le 31 décembre 2020 a aussi signifié la fin d'une belle carrière pour la directrice de l'école, madame Samyn, qui a pris sa pension à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les projets +

En septembre 2019, une classe verte était programmée en mars-avril 2020. La COVID-19 est arrivée et cette classe verte a été reportée à octobre 2020 et a pu se faire. Un animateur de l'équipe y a participé.

Les accompagnements hebdomadaires ont repris après l'ouverture des piscines.

Il n'y a que les projets + ponctuels tels que les sorties au musée, au théâtre ou autres qui n'ont pas été relancés.

Les études dirigées

On a mis un terme aux études dirigées à partir de mars et nous n'avons repris qu'en septembre 2020.

La petite École

Depuis novembre 2019, nous avons commencé une nouvelle collaboration avec la petite École qui est un dispositif de prise en charge de primo-arrivant qui ont un parcours migratoire différent d'un enfant à un autre. Ils sont au nombre de 16 entre 6 à 17 ans. Cette initiative a pour but d'aider l'enfant à s'acclimater à la Belgique au niveau de la culture, des codes et des règles du pays et au niveau scolaire, évidemment. Le but, à terme, est de permettre aux enfants d'intégrer le système scolaire.

C'est un projet qui est particulier car nous devons tenir compte de leur vécu et de leur façon d'être qui est propre à leur culture ou à leur environnement familial.

Elle est gérée par une équipe de professeurs qui ne se charge pas que de l'enseignement comme dans une école classique. Cette équipe s'occupe de la gestion globale de l'école : la gestion administrative et financière, le suivi avec les familles et les différents dispositifs d'accueil de famille.

L'équipe éducative de la petite École est aussi en partenariat avec des personnes qui se chargent de la traduction pour les parents qui ne parlent pas le français et ce, pour le suivi des enfants.

Début de la collaboration avec le CEMôme

En novembre 2019, deux animateurs étaient présents tous les jours de 10h50-12h00. Ils proposaient des activités au parc car l'école ne disposait pas d'un lieu adéquat pour se défouler.

Il est demandé aux animateurs de permettre aux enfants de prendre une pause de midi entre 11h et 12h au parc de la porte de Hal et d'y permettre que les enfants s'amusent par eux-mêmes ou d'organiser des jeux. Ce n'est pas toujours évident avec la météo ainsi qu'avec un groupe d'une telle amplitude d'âge.

Pendant la COVID-19

La petite École a fermé. Nous n'avons repris qu'en octobre 2020.

Depuis septembre 2020, une enseignante a quitté le dispositif pour d'autres projets.

Deux nouveaux professeurs ont intégré le projet et proposent également des cours de yoga et de menuiserie.

JJ Michel

L'équipe d'animateurs est passée de 3 à 5 à plein temps cette année ce qui est un grand confort de travail pour être présent activement sur le terrain. L'équipe étant la même depuis longtemps, le relationnel avec les enfants, parents et partenaires de l'école est excellent et l'école est très reconnaissante de notre implication, surtout au regard de la période qui s'est écoulée.

Nous étions présents tous les midis et soirs dans l'école. Nous avons également soutenu l'équipe scolaire en accompagnant les piscines et en étant présents à certaines sorties. Il y a eu beaucoup moins de sorties et partenariats organisés cette année suite à la crise sanitaire, les deux classes vertes ont également été annulées.

Cette année fut éprouvante pour l'équipe physiquement et mentalement ; alors que notre métier est de créer de l'émotion, du lien par le jeu et les diverses activités que notre savoir-faire et emploi du temps sont censés nous permettre de réaliser, cela a été compliqué cette année. Il a été très difficile de mettre en place des plannings d'animation réguliers, et impossible de construire des projets avec les enfants, alors que les envies et les idées elles, sont bien présentes dans l'équipe. Nous avons dû prendre la place du « dernier recourt » pour soutenir l'école et remplacer le personnel qui faisait défaut autant en temps scolaire qu'extrascolaire ; nous étions souvent présents pour remplacer des professeurs et des accueillants pour assurer la surveillance des enfants. La présence et la flexibilité de l'équipe du CEMôme à JJ Michel se sont montrées indispensables cette année.

Pistes pour 2021

L'équipe de coordination de l'école a eu beaucoup de changements à l'écriture de ces lignes en mars 2021 ; une nouvelle directrice est arrivée le 1^{er} mars après 2 mois sans direction. La coordinatrice des accueillants est devenue l'éducatrice spécialisée ; une première remplaçante est venue et est restée deux mois, avant qu'une nouvelle lui succède également le 1^{er} mars.

Au 1^{er} mars 2021, une nouvelle ère commence donc : nous essayons de préparer « l'après COVID » en réfléchissant à de nouveaux projets en SOSALE, en partenariat avec les professeurs et les accueillants mais il est difficile de se projeter pour l'instant.

École Nouvelle

L'équipe d'animateurs n'a pas évolué à l'école Nouvelle cette année, ce qui est excellent pour la continuité du travail pédagogique, la connaissance des enfants, des parents et des différents partenaires. L'équipe est présente les midis et soirs pendant les temps de parascolaire. Pendant les temps scolaires, notre aide se montre également précieuse pour les accompagnements à la piscine et les quelques sorties organisées. Nous sommes également présents 3 matinées pour accompagner une enfant de 3 ans atteinte de trisomie 21, deux des animateurs se donnent le relais pour tendre vers l'autonomisation du quotidien de cet enfant.

Cette année fut frustrante pour l'équipe car il a été difficile d'animer dans des conditions idéales. En raison de la crise sanitaire, de l'organisation des horaires des accueillants, de divers choix pédagogiques de l'école et du manque de locaux, il a été difficile de réaliser des projets d'animations aboutis.

Les enfants devant être gardés par bulles, au nombre de sept, quand différents accueillants communaux ou animateurs du CEMôme manquaient à l'appel, chaque élément restant sur place devait encadrer seul un groupe même si celui-ci n'était composé que de trois enfants. Ne pas pouvoir regrouper les enfants était vraiment handicapant.

Peter Pan

En janvier 2020, l'équipe était toujours composée du même staff de 4 animateurs pleinement intégrés à l'école et à leurs divers projets (SOSALE, DAS, mercredis aprèsmidi, accompagnements en sorties).

La collaboration avec l'école et ses différents partenaires (directrice et coordinatrice des accueillants, accueillants et instituteurs) est toujours aussi bonne.

Du fait de la stabilité de l'équipe d'animation en place, leurs différents projets d'animation sont davantage aboutis et répondent mieux aux besoins des enfants et ce, tant en SOSALE qu'aux mercredis après-midi. La connaissance des enfants étant également améliorée, le partenariat avec les instituteurs lors des projets + se trouve dès lors grandement plus riche (accompagnements en sorties et classes vertes, accompagnements en piscine et cours philo).

Les animateurs sont présents dans l'école :

- En SOSALE : chaque après-midi à raison de 2 à 4 animateurs ;
- Le mercredi après-midi à raison de 2 animateurs ;
- En DAS : un animateur le lundi et un autre le jeudi midi ;
- 2 animateurs se partagent les accompagnements en piscine le mardi et jeudi matin;
- 2 animateurs sont également en renfort pour les cours philo le vendredi matin.

À la mi-mars, le confinement a été instauré suite à l'arrivée du coronavirus ; les animateurs ont donc été invités à rester chez et ne se sont rendus dans l'école que les après-midi à raison d'un animateur par jour. Les projets + ont été mis à l'arrêt, les classes vertes annulées.

En avril, l'équipe d'animation ne s'est pas rendue dans l'école car il n'y avait pas besoin de renforcer l'équipe d'accueillants.

À la rentrée de septembre, l'équipe a repris les animations sur le temps de midi et lors du SOSALE sous un fonctionnement « classique ». Les accompagnements en sorties étaient toujours suspendus. Par contre, les accompagnements en piscine ont repris.

2 nouveaux animateurs ont rejoint l'équipe en fin d'année et ont ainsi renforcé notre présence dans l'école.

Lors des 3 derniers mois, l'école a fait appel à nous afin de remplacer des instits absents lors des temps scolaires ; les animateurs ont animé ces enfants pendant ces temps-là.

La collaboration avec la directrice s'est déroulée de manière bienveillante et compréhensive afin de ne pas « surmener » l'équipe d'animation qui avait besoin d'un certain équilibre après cette année plus que particulière et difficile.

École ½

En janvier 2020, l'équipe était maintenant composée de 4 animateurs.

La collaboration avec les différents intervenants de l'école se passe bien. Depuis l'arrivée de la nouvelle directrice, la collaboration et la communication se sont améliorées.

L'équipe d'animation est maintenant présente :

- En SOSALE, tous les après-midis de 15h30 à 18 h : à raison de 2 à 4 animateurs par jour ;
- En DAS : également à raison de 2 animateurs chaque midi ;
- Le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 à raison de 2 animateurs.

Les projets + se sont davantage développés cette année (accompagnements en sorties et accompagnements en cours philo et piscine).

À la mi-mars, le confinement a été instauré suite à l'arrivée du coronavirus ; les animateurs ont donc été invités à rester chez et ne se sont rendus dans l'école que les après-midi à raison d'un animateur par jour. Les projets + ont été mis à l'arrêt, les classes vertes annulées.

À la rentrée de septembre, l'équipe, composée maintenant de 2 animateurs, a repris les animations sur le temps de midi et lors du SOSALE sous un fonctionnement « classique ». Les accompagnements en sorties étaient toujours suspendus. Par contre, les accompagnements en piscine ont repris.

Les enfants étant peu présents, les animateurs étaient davantage dans un rôle de soutien aux accueillants pendant les temps de garderie.

En octobre, une nouvelle animatrice a rejoint l'équipe afin de renforcer cette dernière et ainsi répondre davantage aux besoins de l'école.

La directrice a, quant à elle, quitté sa fonction en fin d'année. Malgré cela, la collaboration avec la coordinatrice des accueillants et la directrice intérimaire s'est très bien déroulée afin de maintenir un équilibre dans les besoins pendant les temps scolaires et extrascolaires.

École 4 Saisons

L'équipe d'animateurs est identique à celle de l'année dernière. Cette stabilité assure la pérennité de notre collaboration.

L'école 4 Saisons travaille essentiellement autour de la thématique de « la foire aux mots » et invite les enfants à être les acteurs de leur apprentissage. Les animateurs du CEMôme se calquent sur ce projet pour penser et mettre en place leurs animations. L'équipe est composée de trois animateurs à temps plein et un à mi-temps. En novembre 2020, un animateur supplémentaire a rejoint l'équipe.

L'organisation en début 2020 fut la même que l'année précédente.

Nous nous intégrons parfaitement au projet, participant aussi bien au temps scolaire qu'au temps extrascolaire :

- Trois animateurs sont présents quotidiennement sur les temps du midi ;
- Deux animateurs sont présents les mercredis de 13h30 à 16h30 ;
- Trois animateurs sont présents de 15h15 à 18h00 tous les jours ;

- Un renfort est prévu en accompagnement des sorties culturelles organisées par l'école, pour les journées pédagogiques et de grève ainsi que pour les classes vertes;
- Un renfort également pour un accompagnement hebdomadaire à la piscine (mardi, jeudi et le vendredi).

La stabilité de cette grande équipe permet à l'école de développer une pédagogie avec de plus petits groupes. Les enfants jouissent d'un cadre d'apprentissage et de développement optimal.

En mars 2020, notre travail dans l'école a été suspendu suite à la pandémie. À la reprise, c'est une autre organisation qu'il a fallu repenser. Le port du masque et les gestes barrières se sont généralisés. Ils ont été pris en considération quant aux activités proposées et adaptées.

Les animateurs sont un soutien aux accueillants au quotidien pour le bon fonctionnement de l'école. Un horaire est adapté et organisé avec une alternance des présences des animateurs en fonction des besoins de notre partenaire.

En septembre 2020, l'année scolaire redémarre avec une configuration différente :

- Nous constatons que la présence d'élèves est plus importante sur le temps du midi que le soir. Cela est une demande de l'école de ne pas laisser son enfant à la garderie si une alternative est possible. Cette adaptation permet de réduire le nombre d'élèves présents;
- L'absentéisme régulier des encadrants (instituteurs et accueillants) amène les animateurs à effectuer des remplacements de dernière minute ;
- Les élèves sont répartis par bulles en fonction des groupes de classes auxquels ils appartiennent. Il faut en tenir compte continuellement (pour les activités sur le temps extrascolaire);

- Les accompagnements à la piscine se poursuivent. Il n'y a pas d'autres demandes d'accompagnement de la part de l'école (les sorties étant proscrites puisque le code rouge est d'application).

Il est difficile de suivre un programme d'animation préétabli face à ces imprévus.

L'équipe d'animateurs fait preuve d'adaptabilité et de polyvalence face à cette situation inédite.

École du Parvis

Le CEMôme et l'école du Parvis collaborent depuis une dizaine d'années en animant les temps du midi (DAS).

Étant un établissement spécialisé avec des enfants qui ont des besoins spécifiques, la présence quotidienne d'une équipe stable du CEMôme, composée de trois animatrices (dont une est psychomotricienne) permet à l'école de développer une pédagogie avec de plus petits groupes et permet également aux enfants de jouir d'un cadre d'apprentissage et de développement optimal.

L'équipe est parfaitement intégrée au projet en participant aussi bien au temps scolaire qu'au temps extrascolaire :

- Les animatrices du Parvis organisent une heure hebdomadaire de ludothèque pour chacune des neuf classes;
- Trois animateurs sont présents quotidiennement sur le temps du midi et de 15h30 à 16h45 en proposant des activités spécifiques ;
- Deux animatrices sont présentes les mercredis de 11h30 à 16h30.

En janvier 2020, deux animatrices partent avec l'école complète en classe verte afin de mettre sur pied le projet Zinneke-Parade (mise en scène, musique pour un défilé général prévu pour une parade quelques mois plus tard).

En mars 2020, la crise sanitaire suspend nos projets. Nous reprenons nos activités en mai.

L'école organise des bulles par étage avec une animatrice du CEMôme pour chacune d'elles. Les activités proposées sont adaptées en fonction du nombre d'élèves. Sur le terrain, le taux de présence est faible.

En septembre 2020, une réorganisation de l'école s'effectue.

Les élèves sont répartis par âge et non plus par compétences. Il y a trois groupes qui sont définis avec une animatrice du CEMôme qui y est attachée. Cette répartition permet aux enfants d'avoir des repères et des référents fixes. Les animatrices continuent le projet ludothèque.

Nous constatons que le taux de fréquentation après 15H30 ne permet pas de suivre un programme d'activités. Il n'y a que sur le temps du midi que des animations spécifiques sont proposées. Parallèlement, les animatrices assurent une surveillance active et un encadrement des repas.

En octobre 2020, une animatrice à mi-temps renforce l'équipe et s'intègre à la vie de l'école.

École Saint-Jean Baptiste

Nous avons intégré l'école Saint-Jean Baptiste de la Salle en janvier 2020. Nous y étions présents jusqu'en juin 2017. Nous étions partis, déçus de l'investissement que le directeur de l'époque, voulait bien mettre dans l'extrascolaire. C'est avec l'arrivée d'une nouvelle direction en été 2019 que le contact a été repris.

De janvier à mars, nous avons commencé à prendre nos marques, à observer, à collaborer avec l'équipe en place, à construire le projet.

Malheureusement, la COVID-19 a entrainé une suspension quasi totale de notre présence dans l'école jusqu'à la fin mai. En juin, très peu d'enfants étaient présents en extrascolaire entrainant un taux d'encadrement disproportionné de sept adultes pour 20 enfants quand tout le monde était présent.

L'été 2020 a été le théâtre d'un grand tournant pour l'extrascolaire à Saint-Jean : la direction a décidé de sous-traiter la gestion de l'extrascolaire avec le CEMôme et l'ASBL alter éduc, entrainant le licenciement de l'équipe d'accueillants internes à l'école. Ces accueillants ont eu un préavis à prester, ce qui a entrainé une équipe à trois vitesses. Alter éduc a aussi désigné une coordinatrice pour son équipe, poste qui n'existait pas auparavant dans l'école.

Ainsi, depuis septembre, c'est un nouveau travail qui a commencé, de nouvelles bases de collaboration ont dû se construire :

- La gestion des présences, des accidents, des parents ;
- La gestion des inscriptions, des fiches santés, des paiements ;
- La gestion des animations, du partage des locaux ;
- La pédagogie commune, les apports des trois parties ;
- Etc.

À l'écriture de ces lignes, la collaboration est déjà plus étroite et plus aboutie mais doit encore être peaufinée et explicitement définie. De plus, en juin 2021, les derniers animateurs en préavis partiront de l'école sans être remplacés, ce qui rendra plus définitif le taux d'encadrement.

Pass Pass 2020-2021

Début janvier 2020

Nous avons eu quelques désinscriptions en janvier 2020 provenant de l'école Sainte-Marie. Celle-ci n'organisant plus de devoirs, parents et enfants n'estimaient plus que l'école de devoirs avait un sens. Malgré nos arguments sur les autres missions de découverte, d'animation, de citoyenneté, de participation, nous n'avons pas pu les faire changer d'avis.

C'est donc avec un nombre plus restreint d'enfant que l'école de devoirs a commencé l'année 2020.

Le 16 mars, nous avons dû fermer nos portes.

Les enfants ont été très déçus à la suite de cette annonce, car le Pass Pass est un lieu où ils se sentent bien et ne pas pouvoir y venir les a beaucoup attristés.

Nous avons donc décidé de fermer le Pass Pass et de réouvrir seulement pour la rentrée de septembre 2020. Entretemps, nous avons organisé, avec l'aide de l'équipe, une garderie d'urgence pour les enfants des travailleurs. À raison de 3 ou 4 enfants par jour, jusqu'à début juin.

Lors de la rentrée de septembre, nous avons procédé comme l'année dernière. C'est-àdire, fonctionner avec une liste d'attente pour pouvoir rencontrer chaque parent individuellement afin d'expliquer au mieux les améliorations du projet pour les habitués mais également le projet en lui-même pour les nouveaux inscrits. Cette année, nous comptons un bon nombre de nouveaux enfants au sein de notre école de devoirs. Et certains sont arrivés en cours de route. La particularité de cette année est que nous avons pu bénéficier d'un budget supplémentaire de la COCOF de 14.000€ afin de lutter contre les disparités sociales et scolaires créées par la COVID-19. Nous avons donc dû avec l'équipe de l'école des devoirs réfléchir à comment utiliser cet argent à bon escient pour le bien-être du projet et des enfants. Une série de matériel didactique, de bureau et pédagogique va être achetée en 2021. De plus, avec ce budget, depuis novembre 2020, nous avons fait appel à une logopède. Elle est présente les mardis et les jeudis pour l'aide aux devoirs et également pour des séances individuelles.

Pistes pour 2021

Un bon nombre de pistes de 2020 sont relancées en 2021 :

- Nous avons répondu à un appel à projets sur la réduction de la fracture numérique, afin de recevoir des ordinateurs portables et dans le but de sensibiliser les enfants aux réseaux sociaux, les sensibiliser à bien utiliser internet, apprendre à dactylographier, etc.;
- Davantage organiser des sorties pédagogiques ou de cohésion (proposition de faire ça les weekends pour avoir un temps plus long avec les jeunes);
- Se focaliser un peu plus sur la tranche d'âge du premier cycle pour un meilleur accompagnement dès le début et puisque nous accueillons beaucoup d'enfants de cette tranche d'âge;
- Adapter l'accompagnement en fonction du public car il est difficile de prévoir si les 5ème et 6ème seront de retour l'année prochaine;
- Remplacement du projet rang par un système de rencontres avec les parents dans nos bureaux;
- Réfléchir sur notre légitimité dans la rencontre avec les parents pour le suivi des devoirs (ne pas prendre la place du professeur);

 Proposer des formations liées à l'école des devoirs aux animateurs pour un meilleur accompagnement.

Les ateliers du mercredi

Nous avons commencé le début d'année 2020 dans la continuité de ce qui se passait en septembre. Nous avons juste rencontré des difficultés lors de plusieurs changements qui concernaient certains ateliers. Car certaines thématiques s'arrêtaient fin janvier et de nouvelles commençaient début février. Cela n'a pas été très clair auprès des parents ainsi qu'auprès des enfants.

Jusqu'au jour où nous avons dû arrêter les activités... Nous avons donc annoncé aux parents par téléphone l'arrêt de nos services, ceux-ci ont été compréhensifs. Nous n'avons pas repris les activités au premier semestre.

Lors de la rentrée de septembre, nous avons décidé de repasser à des thématiques à l'année pour le confort de tous.

Les thématiques 2020-2021 ont été les suivantes :

- Découverte de l'eau ;
- Grand foot;
- Mini-foot;
- Équitation ;
- Koh-Lanta;
- Projet écologie ;
- Activités manuelles ;
- Activités musicales ;
- Théâtre Mimouna.

Nous avons donc commencé l'année en respectant les protocoles sanitaires, malheureusement, après 5 mercredis, nous avons été amenés à stopper le projet. Rassembler plus d'une centaine d'enfants dans un même endroit alors que ceux-ci provenaient de différentes écoles (12 écoles en tout) était devenu impossible avec la COVID-19. Seul le projet Théâtre-Mimouna s'est poursuivi pour ne pas pénaliser l'implication des enfants dans leur projet.

Pistes pour 2021

- Rester à une thématique à l'année ;
- Garder les principales thématiques (grand foot, mini-foot, découverte de l'eau, équitation, multisports) et éviter des thématiques trop originales ;
- Par rapport aux autres choix d'ateliers, il vaut mieux rester plus large pour permettre aux animateurs une meilleure adaptation :
- → Activités musicales (reprendrait danse, chant, musique, rythme);
- → Activités manuelles (qui reprendrait la cuisine, bricolage, jardinage, etc.) ;
- → Activité théâtre (qui reprendrait Mimouna et cinéma-court métrage) ;
- → Activités sportives (qui reprendrait différents sports de combat notamment, pour les grands).
- \rightarrow Autres?
 - Rester sur une tranche d'âge spécifique et ne plus faire de tranche d'âge vaste comme « 6 à 12ans », parce que ce n'est pas confortable pour les enfants ainsi que pour les animateurs (6-8 / 8-10 / 10-12);
 - Travailler en amont l'offre des mercredis afin d'envoyer aux parents notre flyer des mercredis début juin;
 - Sonder les parents pour revoir les demandes par rapport aux tranches d'âge (réintégrer les 3ème maternelles ?);

- Réfléchir à de nouvelles choses ;
- Evaluer le projet.

Les études surveillées

Depuis septembre 2014, le CEMôme s'occupe des études dirigées des écoles communales et de l'école Sainte-Marie, à raison de trois études par semaine.

Le marché public nous mandate pour trouver des animateurs qui doivent :

- 1. Assurer l'encadrement des enfants et le respect du calme ;
- 2. Aider les enfants qui ont des questions ou un besoin de compréhension sans faire de remédiation ;
- 3. Favoriser le travail seul pour développer l'autonomie ;
- 4. S'assurer que les devoirs sont faits.

En réponse à la demande, le CEMôme s'engage à sélectionner et engager des animateurs adéquats et à en assurer le suivi.

La gestion des études s'est faite de manière similaire aux autres années jusqu'à la mimars. Elles n'ont jamais repris pour l'année scolaire 2019-2020. Le budget des études a par contre été utilisé (sur demande de la commune) pour engager des animateurs externes suite aux différentes mises en quarantaine des professeurs et des accueillants.

En septembre 2020, le projet communal s'est développé, passant de 4 à 5 études par école par jour. Ce qui fait que désormais, chaque semaine, ce sont 105 heures d'études qui sont prestées.

La gestion depuis septembre est devenue chronophage, car chaque jour un de nos 35 animateurs peut être malade, mis en quarantaine, etc. Et notre liste de remplaçants peut parfois se vider à grande vitesse.

À l'écriture de ces lignes, la situation est légèrement en accalmie.

Les projets en périodes de vacances

La gestion des projets en période de vacances a donc été reprise par le staff organisationnel en septembre 2019.

Le staff a décidé de pérenniser ce qui avait été accompli par le précédent staff tout en renforçant le projet des plaines en mobilisant deux responsables pour les plaines de vacances : un pour les moins de 6 ans, un pour les plus de 6 ans.

Pour l'année 2019-2020, un bon nombre des membres du staff devait découvrir la responsabilité en période de vacances scolaires, nous nous étions donc réparti les périodes de vacances en pensant à ce que chacun puisse se former et découvrir le projet plaine et le projet stage.

Les plaines de vacances

Nous organisons des activités pour les enfants durant chaque période de vacances scolaires destinés à tout enfant de 2,5 à 12 ans. Nous accueillons d'habitude 350 enfants par semaine en automne, hiver et Carnaval et 450 enfants à printemps et en été.

Particularités 2020

Les plaines de Carnaval se sont passées tout aussi bien que les autres années, se terminant par un cortège d'enfants déguisés le samedi.

Plusieurs coordinateurs avaient découvert les plaines en automne 2019, hiver 2020 et donc à Carnaval, le plan fonctionnait à merveille.

Les décisions du 13 mars 2020 ont amené à un arrêt total du projet des plaines pour printemps. Au fur et à mesure du mois d'avril et de mai, nous nous sommes lancés dans

le pari que les plaines reprendraient en juillet et que nous pourrions accueillir 50 enfants par site. Nous avons modifié le projet pour faire avec la crise :

- Plus d'accueil centralisé, mais quatre lieux différenciés pour quatre tranches d'âge;
- Plus de transport en bus vers la Roseraie ;
- Des animateurs « réserves » pour chaque site ;
- Pas de changement de site en cours de semaine ;
- Mise en place de tout un protocole sur le masque et les gestes barrières ;
- Une communication adaptée sur les conditions d'accueil envers les parents ;
- Etc.

Notre pari s'est avéré payant. Nous avons donc pu inscrire 48 enfants dans chaque site pour chaque semaine de l'été.

À peu de choses près, les plaines d'automne et d'hiver se sont déroulées selon la même organisation, avec 4 sites de 50 enfants.

De nombreux objectifs d'année tels que la formation de nouveaux coordinateurs internes ou la réorganisation du week-end prépa d'été ont dû être repoussés à 2021 ou 2022.

Les plaines d'été se sont déroulées bien mieux que prévu : les parents étaient très compréhensifs et heureux de ce que nous proposions aux enfants. Néanmoins, nous étions mécontents de ne pas avoir fait de week-end de préparation et de ne pas avoir suivi une mise en thème. Dès automne, nous avons organisé une journée de préparation et organisé nos plaines autour d'un thème.

Nous avons sur les plaines 2021 :

- Testé avec réussite la psychomotricité chez les petits arbres (6-8ans);
- Investi dans la référence intégration par l'achat de matériel « snoezelen » et la formation de nouveaux référents intégration, capables de conseiller, soutenir, évaluer les animateurs spécialisés sur le terrain.

Statistiques

Centres de Vacances	Carnaval	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants différents inscrits en 2019	364	532	1051	362	418
Nb d'enfants différents inscrits en 2019	376	362	458	375	262

Les chiffres ci-dessus ne sont pas représentatifs de notre année 2020 :

- Les plaines de Carnaval ont accueilli légèrement plus d'enfants qu'en 2019 ;
- Les inscriptions pour la plaine de printemps se sont arrêtées le 16 mars, nous avions 362 enfants inscrits. La plaine a été annulée, nous avons proposé aux parents de se faire rembourser ou de garder leur paiement pour des plaines ultérieures;
- Les plaines d'été ont accueilli 200 enfants par jour au lieu de 550 en 2019. Les chiffres ci-dessus ne totalisent que le nombre d'enfants différents inscrits sur tout l'été;
- En automne, à la veille de la plaine, le gouvernement a décidé de prolonger les vacances d'automne de deux jours et de recommencer l'école par deux jours

avec suspension des cours. En réponse, nous avons organisé une semaine de plaine supplémentaire, où se sont surtout inscrits des enfants différents.

- En hiver, la plaine tournait à 50% par rapport à 2019.

Pistes pour 2021

- Ne pas attendre la fin de la pandémie pour :
 - o Former de nouveaux adjoints (externes et internes);
 - o Renforcer l'accompagnement de ces adjoints ;
 - Faciliter les retours aux parents par l'aménagement d'un accueil adapté;
 - o Poursuivre les objectifs 2020 qui n'ont pas pu être atteints.

Les séjours de vacances

Les séjours de vacances sont depuis deux-trois ans au nombre de trois :

- Un séjour de 5 jours à Carnaval avec 20 enfants ;
- Un séjour intégration au printemps, avec 40 enfants dont 8 en inclusion ;
- Un en été avec 50 enfants.

Particularités 2020

Le séjour de Carnaval s'est déroulé sans encombre.

À la suite du lock down imposé par le gouvernement, le séjour de printemps a été annulé.

Le camp d'été, initialement prévu dans les Ardennes belges, a également été annulé.

Néanmoins, le déconfinement des mois de mai et juin nous a ouvert les portes pour trouver une alternative : afin de pouvoir accueillir plus d'enfants et de profiter du cadre de la Roseraie, nous avons organisé 4 mini-camps de 5 jours pour un maximum de 40

enfants à la Roseraie. Les enfants dormaient sur des lits de camp, nous avons engagé des intendants pour la gestion des repas. Les 4 camps se sont bien déroulés, avec respectivement 20, 24, 20 et 29 enfants. Ces camps ont été une vraie bouffée d'air frais pour les enfants comme pour les animateurs.

Pistes pour 2021 et suivantes

Nos perspectives pour 2021 sont les suivantes :

- Reclarifier les rôles de l'animateur camp, du responsable camp et du/des référent(s) camp;
- Favoriser 2 camps successifs en été pour un même lieu avec des staffs différents afin de rentabiliser trajets, intendances, organisation, de permettre à davantage d'enfants d'y participer et enfin pour alléger les horaires des animateurs;
- Définir une ou plusieurs personnes du staff organisationnel dédiées aux séjours/camps, qui coache(nt) et supervise(nt) le responsable du camp, passe(nt) sur le terrain, assure(nt) une cohérence de séjour en séjour.

Les stages

Les stages en 2020 ont été moins impactés que les plaines et séjours par la COVID-19.

Seuls les stages de printemps ont été annulés. La préparation de l'été 2020 s'est faite par deux fois : le programme était prêt à la mi-mars avec 8 stages par semaine. La COVID-19 est arrivée. En mai, nous avons, comme pour les plaines, fait le pari que les stages allaient pouvoir se tenir. Nous avons organisé 6 stages par semaine.

Le pari s'est avéré payant, nos stages se sont déroulés comme quasi normalement, avec des partenariats spécifiques, des sorties, des activités, etc. Nous avons même développé un nouveau projet pour trois semaines en été: deux stages animés en néerlandais. Ces stages ouverts à tous, étaient des doublons de stages déjà proposés en français. Pour une première expérience, nos stages étaient complets mais beaucoup d'enfants francophones s'y étaient inscrits. Ce qui ne rendait pas la tâche facile pour l'animateur.

En automne, nous avons proposé 8 stages francophones.

En hiver, nous avons proposé 16 stages francophones et 4 stages néerlandophones. Les enfants inscrits à ces derniers étaient cette fois-ci plus majoritairement néerlandophones.

Statistiques

	Carnaval	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants inscrits en 2019	88	146	556	69	110
Nb de stages différents en 2019	9	17	65	8	13
Nb d'enfants inscrits en 2020	80	0	468	72	180
Nb de stages différents en 2020	9	0	52	8	20

Pistes pour 2021

- Pérenniser les stages en néerlandais ;
- Spécialiser deux coordinateurs du staff opérationnel à la gestion des stages ;
- Chercher continuellement de nouveaux partenaires.

Les Minimômes

Le projet Minimômes n'a pas été investi comme il le devrait en 2020. Il avait été le fruit d'une profonde réflexion en 2019 et le projet a continué sur ses acquis. Un nouvel investissement devra se faire en 2021 grâce à l'attention particulière d'un coordinateur qui aura un regard spécifique sur ce projet.

L'année 2020 a été une très bonne année en termes de suivi des enfants, de qualité des animations, d'apprentissage de l'autonomie, de gestion des rythmes grâce aux éléments mis en place les années précédentes.

Statistiques

Nous remarquons une baisse générale des inscriptions aux Minimômes lors des différentes périodes sauf pour la période de Carnaval.

	Carnaval	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants différents inscrits 2019	17	19	40	10	12
Nb d'enfants différents inscrits 2020	17	0	33	17	12

Conclusion Staff opérationnel

La gestion par les coordinateurs de la période scolaire et de la période de vacances simultanément n'est pas chose aisée et demande une bonne organisation. Convaincus que cette double casquette est une bonne décision pour la gestion des animateurs, des écoles, des évaluations, des ressources humaines, nous devons donc nous atteler à nous organiser autrement en 2021 :

- En spécialisant chaque coordinateur à un projet bien spécifique en période de vacances ;
- En renforçant le staff opérationnel avec un 7ème coordinateur ;
- En renforçant le rôle de l'adjointe administrative ;
- En investissant davantage les animateurs dans des responsabilités comme le projet Minimômes, la coordination de séjours ;
- En formant davantage d'animateurs à la coordination de plaine, en les envoyant en formation BCCV.

Mais aussi en évaluant régulièrement notre travail, en le remettant en question, en acceptant nos erreurs, en pérennisant ce qui fonctionne bien, en faisant d'avantage confiance à l'équipe.

Les Ressources Humaines

Introduction

Nous pourrions qualifier l'année 2020 de mouvementée et remplie de rebondissements. En effet, la crise sanitaire de la COVID-19 paralysa le secteur scolaire et extrascolaire jusqu'à début juin 2020, retour effectif sur les bancs scolaires pour notre jeune public.

Le quotidien du personnel s'en est vu impacté et la pandémie a mis à rude épreuve notre capacité d'adaptation et notre vision du travail. Mais nous avons tenu bon, et je félicite et remercie chacun et chacune d'entre vous pour votre engagement et les efforts fournis pour mener à bien nos missions.

Entreprise Sociale et Démocratique

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le CEMôme est reconnu comme Entreprise Sociale et Démocratique. L'expérience du CEMôme dans l'accompagnement socioprofessionnel fut reconnue par la Région de Bruxelles-Capitale, et l'association se voit attribuée 8 postes en Économie Sociale, dont 6 postes d'animateur.trices et 2 postes de technicien.nes de surface, et ce à partir de janvier 2021.

La notion de public cible ayant été redéfinie par les politiques, ne peuvent dorénavant être considérés que :

- 1. Les contrats insertion;
- 2. Les mises à disposition (articles 60);
- 3. Les postes en économie sociale (anciennement postes PTP).

Champs d'actions des ressources humaines

Politique de formation

La crise sanitaire de la COVID-19 a eu pour conséquence l'annulation d'approximativement toutes les formations qualifiantes et continues.

Certains organismes de formation continue ont été contraints de s'adapter en proposant des modules à distance. Et ce, qu'à partir du dernier trimestre 2020.

La formation qualifiante quant à elle (BACV et BCCV) fut annulée de période en période, et ce au bon gré des décisions politiques (comités de concertation) interdisant les formations en résidentiel. Cela a eu pour conséquence la non-atteinte de notre objectif premier, à savoir l'acquisition de nouvelles compétences et l'apprentissage du métier pour certain.e.s de nos collaborateur.trice.s.

Seules les écoles de plein exercice ou de promotion sociale ont continué à dispenser des cours à distance en vue d'une certification (diplôme). Certains parmi nos collaborateur.trice.s ont donc continué à suivre le cursus dans la filière « Bachelier d'éducateur.trice spécialisé.e en accompagnement psycho-éducatif ».

L'accompagnement ou tutorat

Malgré la crise sanitaire de la COVID-19, les entretiens individuels ont été maintenus à distance tout au long de l'année 2020 et ce pour divers types de tutorat :

- 1. Le tutorat d'insertion pendant lequel diverses thématiques ont été traitées ;
- 2. Le tutorat de formation pour aider les collaborateur.trice.s dans leur cursus scolaire ;

3. Le tutorat de transition pour accompagner les travailleur.euse.s dans la recherche active d'emploi.

Les adjoint.e.s RH ont dû s'adapter à la situation et ont dû faire preuve de créativité pour apporter du contenu à la matière durant les échanges à distance.

Seul l'accompagnement sur le terrain a été impacté dans le courant de l'année 2020 avec le passage de l'enseignement en code rouge ayant pour conséquence l'impossibilité des adjoint.e.s RH, extérieur.e.s aux écoles, de se rendre dans les milieux d'accueil.

Le confinement a quant à lui permis de réfléchir à la création de nouveaux outils théoriques pour outiller davantage nos collaborateurs.trice.s. Les thématiques réfléchies sont les suivantes :

- L'autorité;
- La gestion de groupe ;
- La gestion de conflits ;
- Animation : thème et emballage.

A contrario, toujours dans un souci d'amélioration d'insertion de nos nouveaux collaborateurs, de nouvelles checklists ont vu le jour :

- Checklist pour les collaborateur.trice.s intégrant le staff accueil ;
- Checklist pour les collaborateur.trice.s intégrant le staff logistique ;
- Checklist pour tous concernant les informations administratives des ressources humaines (prestations, divers types de congés, etc.).

Enfin, toujours dans le cadre de la politique d'accueil, un nouveau formulaire utilisé au terme du 1^{er} mois d'engagement, a été réfléchi et rédigé pour aborder l'intégration d'un e nouveau velle collaborateur trice.

Groupe de travail tutorat

Le groupe de travail tutorat, a quant à lui été suspendu pendant le confinement et jusque fin 2020.

Il sera à nouveau planifié dès janvier 2021 pour venir en soutien aux tuteurs coanimateurs.

Politique diversité

Le travail d'accompagnement de la Région (Actiris) a permis la mise en place d'un plan d'actions validé conjointement par Actiris et l'administrateur délégué. Les actions seront à mettre en place à partir de janvier 2021 et jusqu'à la fin décembre 2022. Certaines actions concernent soit l'équipe dans sa globalité et portent sur :

- 1. Une formation sur la déconstruction des stéréotypes, sur l'impact de l'humour en utilisant pour outil, la Communication Non Violente ;
- 2. Une formation sur la dimension du genre au travail (orientation sexuelle, identité et expression de genre, etc.);
- 3. Une formation sur la loi genre et le sexisme au travail;
- 4. Une formation sur le racisme.

D'autres formations concernent uniquement le personnel en charge du recrutement, telles que :

- 1. Une formation ou auto-formation sur le recrutement neutre ;
- 2. Une formation sur la gestion des équipes diversifiées.

D'autres actions sont à mettre en place. Nous n'en citerons que quelques-unes :

- Mettre en avant la politique active en matière de diversité pour les nouveaux collaborateurs;
- Réorganiser des réunions d'équipe en veillant à ce que tou.te.s aient accès à la même information;
- Communiquer vers l'extérieur notre positionnement face à la diversité ;
- Définir un positionnement institutionnel clair vis-à-vis de la diversité et communiquer sur les valeurs concernant le respect à la diversité pour le personnel.

La politique des stagiaires

Le CEMôme accueille des stagiaires de divers horizons :

- 1. Écoles de plein exercice ou de promotion sociale pour les formations certifiantes (animateur, auxiliaire de l'enfance, agent d'éducation, éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, etc.);
- 2. Organismes de formation qualifiante (brevet d'animateur ou coordinateur en centres de vacances) ;
- 3. Actiris pour des demandeurs d'emploi souhaitant se forger une 1^{ère} expérience professionnelle (stages First);
- 4. Partenaires divers avec lesquels nous avons signé une convention dans le dernier trimestre 2020 pour permettre à des adolescents de plus de 16 ans de découvrir les métier et secteur, et ce dans le but d'affiner leur projet professionnel.

Toutefois, la crise sanitaire faisant, la limitation du nombre d'enfants par groupe, l'obligation actuelle de télétravail et l'enseignement passé en code rouge, nous avons

été limités dans le nombre de stagiaires accueillis en 2020 et nous serons également confrontés à cette difficulté dans le courant de 2021.

Reporting RH

En 2020, le CEMôme a bénéficié de plusieurs sources de financement permettant de subventionner l'emploi dans le secteur :

- L'ONE ;
- Le Service de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'Économie
 Sociale;
- Actiris avec les agents contractuels subventionnés (ACS), les agents contractuels subventionnés d'insertion (ACSI) et le programme de Transition Professionnelle (PTP);
- La mise à disposition d'articles 60;
- Le Maribel Social et ;
- Le Fonds Social de formation pour le secteur des Milieux d'Accueil de l'Enfance.

Il est toutefois important de notifier que pour le Maribel Social, nous nous sommes vus octroyés 0,4 ETP supplémentaires sur le dernier semestre 2020. Nous sommes donc passés de 0,5 à 0,9 ETP.

De janvier à décembre 2020, le CEMôme a occupé un total de 258 personnes dont 109 salarié.e.s déclaré.e.s auprès de notre secrétariat social. Si nous détaillons, selon les types de contrats, cela donne :

Salarié.e.s	Nombre
Internes	73
Étudiant.e.s	36
Articles 17	149

TOTAL	258
101712	200

La crise sanitaire a malheureusement eu un impact conséquent sur l'occupation des saisonniers durant cette année particulière. En effet, la restriction du nombre d'enfants au sein des diverses bulles a impacté le nombre d'encadrants. Pour exemple, nous observons une diminution d'occupation d'environ 50 % sur les employé.e.s saisonnier.ère.s, sous statut article 17, entre les vacances d'automne 2019 et les vacances d'automne 2020.

Il est toutefois important de notifier que parmi les 73 collaborateur.trice.s internes, 10 se sont vu.e.s proposer un nouveau contrat de travail, dont 9 à durée indéterminée et un contrat de remplacement.

Si nous additionnons le personnel interne et étudiant, la somme est égale à 109 employé.e.s déclaré.e.s auprès de notre secrétariat social. Sur base de cette donnée, nous pouvons dès lors observer les mouvements du personnel, à savoir les entrées et sorties :

Nbre salariés	Nbre salariés entrés	Nbre salariés sortis
109	61	58

Il faut cependant déduire les saisonnier.ère.s étudiant.e.s pour observer le quota de turnover. En effet, sur les 61 entrants et 56 sortants, 38 personnes avaient un statut d'étudiant.e (personnel ponctuel), ce qui implique qu'après soustraction, nous comptabilisons 23 entrants et 18 sortants pour les travailleurs fixes. Maintenant, si nous reprenons individuellement les 18 salarié.e.s sortant.e.s, 10 personnes sur les 18 se sont vues proposer un autre contrat de travail. Et inversement, si nous soustrayons ces 10

mêmes personnes des 23 entrants, seules 13 nouvelles personnes se sont vues intégrer à l'équipe du CEMôme.

Tout ceci pour démontrer que nous essayons un maximum de pérenniser l'emploi des salarié.e.s ayant un statut ou contrat précaire.

Voici rapidement un relevé des diverses données chiffrées en termes de ressources humaines.

Proportion hommes/femmes

Commençons par la proportion selon le sexe des salarié.e.s :

Sexe	Nbre salariés	Pourcentage
Femme	68	62%
Homme	41	38%
TOTAL	109	100%

Pyramide des âges

Tranches	0 -24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49
d'âge	ans	ans	ans	ans	ans	ans
%	42%	33%	13%	10%	1%	2%

Certification de collaborateurs.trices

Les collaborateurs inscrits dans un processus de formation certifiante ont continué à s'investir dans leur parcours formatif durant l'année scolaire 2019 - 2020. Ci-dessous, vous trouverez donc un graphique avec l'évolution des réussites scolaires.

Nous pouvons observer une légère diminution des réussites scolaires (cinq pour cent) sur l'année scolaire 2019-2020. Sur les 11 travailleurs en formation certifiante, deux collaborateurs ont été ajournés, un second a abandonné et quatre ont été diplômés.

EVOLUTION DES REUSSITES SCOLAIRES

Réussites Ajournements

99%
64%
56%
60%
56%
44%
40%
78%
73%
13%
22%
27%
13%
22%
27%

Notre souhait de maintenir les actions mises en place et ainsi continuer à donner la possibilité aux collaborateurs peu qualifiés de se former en vue de ressortir avec un diplôme supplémentaire, reste une priorité pour le CEMôme. En effet, en septembre 2020, un nouveau collaborateur a entamé la formation de bachelier éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif.

Personnel breveté (animation et coordination)

Il ne nous semble point pertinent pour cette année 2020 de recenser les chiffres des salarié.e.s breveté.e.s car comme énoncé dans le chapitre formations, ces dernières ont été annulées au fil de l'évolution de la crise sanitaire.

Notons toutefois le retard pris dans la qualification de notre personnel en termes d'animation (BACV) et de coordination (BCCV). Nous devrons, dans le courant de 2021,

redoubler d'efforts pour atteindre notre objectif de formation, si toutefois le contexte sanitaire le permet.

Direction de développement

Le directeur de développement a pour mission principale sur base des constats et des besoins des familles de créer, initier et développer de nouveaux projets (innovants et se greffant aux existants) dans le cadre des missions de service aux parents, de bien-être et d'accueil extrascolaire des enfants, de cohésion sociale, de développement du secteur et des infrastructures. Après analyse, soutenir et garantir les actions de développement de projets, d'informations, de formations, d'accompagnement pédagogique et méthodologique, de partenariats... Assurer la vision à moyen et long terme de l'association est devenu une des missions propres à la direction de développement en collaboration avec l'administrateur délégué du CEMôme.

Depuis septembre 2019, le directeur de développement est Redouane El Fari. Il a en charge l'impulsion de nouveaux projets mais aussi la logistique, c'est-à-dire l'équipe logistique chargée de l'entretien du bâtiment et de la gestion du bâtiment et du matériel (rôle plus ou moins équivalent à l'économe). Il a également la responsabilité de l'équipe accueil et la personne chargée de la communication.

Pour cette année 2020, la crise du COVID-19 nous a obligé à reporter voire à annuler certains projets qui étaient prévus de longue date tels que l'organisation de la bourse aux vélos qui devait avoir lieu à la cour de l'école ½ au mois de mai, notre participation au festival « Urbanika » qui devait avoir lieu au printemps 2020 à la Roseraie, les animations des vendredis au lycée intégral Roger Lallemand, la journée porte ouverte...

Un temps était aussi consacré à la gestion des différentes demandes de partenaires (petite école, commune, ...) et des prises d'initiative de rencontres avec différents partenaires (écoles, cyclo vélos, ...) pour sonder leurs besoins ou aborder d'éventuels partenariats futurs.

Suite à ces rencontres faites avec différents partenariats, certains projets ont été lancés comme les stages en néerlandais, l'animation des temps de l'AES à l'ISJB et au LIRL.

Des groupes de travail composés de personnes en interne sont mises en place pour réfléchir et proposer de nouveaux projets sous la supervision du directeur de développement.

Le CEMôme souhaite participer au développement du secteur de l'accueil extrascolaire. Pour cela, nous sommes en recherche constante de nouvelles idées, de projets, mais aussi de nouveaux partenariats pour développer les activités du CEMôme. C'est en travaillant et en se concertant tous ensemble (parents, enfants, animateurs/éducateurs, professionnels et partenaires du secteur, pouvoirs publics) que nous pourrons avancer et proposer des changements positifs pour nos projets et notre ASBL.

Notre envie est de collaborer avec tous les publics concernés par le secteur de l'accueil extrascolaire. Que ce soient des projets entre professionnels (temps de formation, échanges de bons procédés, discussions) ou encore des projets entre parents/enfants et les professionnels du secteur de l'enfance, nous restons à l'écoute et espérons pouvoir agir favorablement à son développement.

Nouveaux projets

Les stages en néerlandais

Une rencontre avec l'échevin des affaires néerlandophones a eu lieu. Il nous a fait part des constatations de l'enseignement scolaire néerlandophone, qui est que les enfants de l'enseignement néerlandophone n'ont pas ou peu de choix d'activités en périodes

de vacances dispensées en néerlandais ; ils sont donc obligés de fréquenter des activités en français. Lors des retours à l'école, de nombreux enfants perdent leur vocabulaire en néerlandais. Pour ces raisons, en partenariat avec l'échevinat des affaires néerlandophones, le CEMôme a proposé depuis, des stages en néerlandais ouverts à tous.

Dans un premier temps, nous nous sommes penchés sur l'organisation de 3 stages pour les 4,5-5,5 ans et 3 stages pour les 7-10 ans <u>durant tout le mois d'août 2020</u> pour un total de 6 stages en néerlandais.

Nous avons, pour chaque thématique de stage en néerlandais, proposé le même stage en français durant les mêmes périodes pour que les enfants aient le choix. (Ex : Paardrijden 7-10 ans du 10/08 au 14/08 et équitation 7-10 ans du 10/08 au 14/08). Avec, pour chacun des stages, un maximum de 8 enfants pour les moins de 6 ans et 12 enfants pour les plus de 6 ans selon la thématique.

Les stages, qui ont été proposés simultanément en néerlandais et en français pour les 4,5-5,5 ans, sont les suivants :

- Dierenwereld Le monde des animaux :
- Bewegingsleer Psychomotricité;
- 5 zintuigen Découverte des 5 sens ;

Et pour les 7-10 ans, :

- Fietsen Vélo
- Paardrijden Équitation
- Multisports

Une communication (affiches, flyers, ...) a été faite en néerlandais. Les affaires néerlandophones se sont occupées de l'impression auprès de la commune et de la distribution dans les écoles néerlandophones.

Des sélections d'animateurs néerlandophones ont été assurés pour pouvoir garantir les stages.

Après l'évaluation positive de ce projet, le CEMôme a décidé de mettre en place de manière régulière et ce à toutes les périodes de vacances, 2 stages en néerlandais par semaine de vacances.

Le LIRL

Le Lycée intégral Roger Lallemand et le CEMôme ASBL travaillent en partenariat pour mettre en place 2 projets d'animations au sein du lycée :

- <u>Le premier projet concerne les temps de midi</u> :

Le projet du LIRL vise la mise en place d'activités sportives, d'éveil et de ludicopédagogiques sur le temps de midi du lundi au vendredi (sauf les mercredis) de 12h45 à 14h. Deux animateurs du CEMôme sont détachés dans l'établissement aux horaires mentionnés.

Concrètement, chaque jour 1 à 2 ateliers sont organisés pouvant accueillir max 15 enfants par atelier. Des ateliers gérés conjointement par les animateurs-éducateurs du CEMôme et les éducateurs de l'école sont proposés aux élèves souhaitant participer.

Différents types d'ateliers tels que le Binball, jeux de société, unlock sont proposés aux élèves. Cela permet aux élèves de participer à des activités durant les temps de midi, d'expérimenter, de créer du lien, de découvrir, ...dans une approche pédagogique à travers des jeux.

Le deuxième projet concerne l'animation des ateliers pour 4 vendredis :

Il s'agit du projet « climat » qui consiste à mettre en place des animations pour les 373 élèves de 13h30 à 15h (deux périodes de 45 min) en collaboration avec les éducs du LIRL sur la thématique du climat. Ces animations devaient avoir lieu 4 fois par an : le 10 janvier, 21 février, 24 avril et 05 juin.

Les animations, d'une durée d'1h30 (2x45 min), ont été préparées et coordonnées par le CEMôme et les éducateurs du LIRL. Une quinzaine d'animateurs étaient mobilisés pour assurer ces animations.

La programmation des ateliers était définie comme suit :

1ère journée : projection vidéo + atelier en petits groupes pour faire des propositions à la suite des vidéos qui ont été visionnées et qui abordaient des points sur la nature et le climat.

2e journée : débat autour des propositions faites par les élèves lors de la 1ére journée en petits groupes. Plusieurs propositions ont été émises par les élèves et des débats ont été organisés pour retenir et se concentrer sur quelques propositions afin de les transformer en actions au sein de l'école.

3e et 4e journées : ateliers de concrétisation et de réalisation.

Malheureusement, dû aux conséquences du COVID-19, les animations de la 3ème et 4ème journées prévues en avril et en juin n'ont pas pu avoir lieu.

L'institut Saint-Jean-Baptiste

L'institut Saint-Jean-Baptiste était agréé et subventionné dans le cadre de l'AES 1 en organisant un accueil qui répond aux prescrits du Code de qualité de l'accueil. Nous leur avons proposé de reprendre un partenariat avec le CEMôme, ce qu'ils ont accepté. Pour

cela, l'école a décidé de renoncer à l'agrément AES 1 pour inclure l'école dans le cadre de l'AES 2 du CEMôme.

Le projet a débuté le 13/01/2020. Ce qui veut dire que depuis le 13/01/2020 et ce jusqu'au 31/12/2023, le CEMôme fournit une équipe d'animateurs et un coordinateur pour renforcer l'équipe d'accueillants existant dans l'école durant le temps avant et après l'école comme le prévoit l'ATL pour proposer un accueil de qualité.

Vous trouverez plus de détails concernant le projet de l'institut dans la partie période scolaire « Institut Saint-Jean-Baptiste ».

S'amuser pour un goûter équilibré

Dans le cadre du cursus de Master en Sciences de la Santé Publique à finalité Promotion de la Santé de l'ULB, des étudiants devaient concevoir un projet de promotion de la santé de leur choix. Ils ont souhaité réaliser une sensibilisation sur l'alimentation auprès des enfants accueillis au sein du CEMôme dans le cadre des périodes de vacances. La sensibilisation a eu lieu en plaines de vacances de Carnaval 2020.

La qualité de l'alimentation des jeunes et plus particulièrement la prévention de l'obésité infantile sont des priorités en santé publique. La sensibilisation s'est focalisée sur le goûter qui est un temps fort pour les enfants. C'est un repas à part entière pour une grande majorité d'enfants.

Le projet s'est décliné suivant 2 axes :

- L'apport de connaissances sur l'alimentation et le goûter sur base de discussions et d'outils pédagogiques;
- Faire des achats de produits frais avec les enfants lors d'une sortie et préparer de manière collective pour ensuite partager tous ensemble le fruit de ce travail.

Ce fut un projet très bien accueilli par les enfants qui ont participé de manière active.

Animation virtuelle

Face à la crise sanitaire liée au COVID-19, nous avons été amenés à fermer les portes du CEMôme aux familles. Certains enfants ne pouvaient plus venir chez nous et s'ennuyaient à la maison à cause du premier confinement qui était assez strict.

Nous avons alors pu réagir rapidement en proposant des animations virtuelles à des groupes de maximum 6 enfants. Tout d'abord, un premier partenariat avec Genius génération nous a permis de proposer une animation virtuelle à la « programmation » qui a remporté un large succès.

De cette première expérience, nous avons décidé de proposer diverses autres animations virtuelles pour des enfants de 4 ans à 12 ans. Les ateliers étaient composés par tranche d'âge. Nous avons proposé des animations virtuelles via ZOOM aux enfants 1 à 2 x par semaine. Des animations (bricolages, jeux, sport, ...) à destination des enfants à réaliser en direct avec les enfants à la maison durant la période du premier confinement.

Des animateurs du CEMôme sachant manier l'art de l'animation et l'outil de vidéo en direct ont pu proposer diverses animations telles que : le bricolage d'avion en papier, des jeux de société, des jeux de rôle, des chants & contes et des ateliers sur les jeux vidéo.

Inscriptions scolaires

La commune de Saint-Gilles propose depuis 2020 des inscriptions scolaires sur internet via la plateforme irisbox.irisnet.be. Pour cela, ils ont fait appel à plusieurs partenaires

dont le CEMôme, pour mettre en place dans les locaux du CEMôme, un point d'aide aux parents pour les sensibiliser et/ou les former aux inscriptions scolaires électroniques.

Tout d'abord, nous avons communiqué sur ce point d'aide en utilisant les différents canaux (flyers, internet, ...) du CEMôme.

Nous avons mis à disposition des parents un PC avec une connexion internet et un lecteur de cartes à l'accueil. Une personne de l'accueil était chargée d'accueillir et d'accompagner les parents souhaitant se former à l'utilisation de cet outil en proposant aux parents de faire des simulations d'inscriptions.

Les formations et simulations d'inscriptions scolaires ont commencé à partir du mardi 10/12/2019.

Il y a eu plusieurs phases :

- 1. Sensibilisation/formation
- Test d'inscription des habitants de la commune (simulation) : du 15/11/2019 au 20/12/2019 :
- Test d'inscription pour tous (simulation) : du 10/02/2020 au 23/02/2020.
- 2. <u>Inscriptions</u>
- Inscriptions des habitants de la commune : du 06/01/2020 au 31/01/2020 ;
- Test d'inscriptions pour tous (simulation) : du 10/02/2020 au 23/02/2020 ;
- Inscriptions pour tous : du 02/03/2020 au 27/03/2020.

Très peu de parents ont fréquenté nos locaux pour profiter de cet accompagnement.

Douche flux

Douche FLUX <u>www.doucheflux.be</u>, centre de jour pour personnes en situation de précarité, a fait appel au CEMôme pour leur deuxième édition du marché "100% No Home Made", lors duquel, le public de douche flux peut vendre ses réalisations/créations/artisanat, durant le marché de Noël, dans une ambiance festive et chaleureuse. Le CEMôme y a participé pour proposer des activités aux enfants.

Rénovations bâtiment

Nous avons profité de la fermeture de nos bureaux durant le lockdown pour entreprendre différents travaux d'aménagement et d'entretien du bâtiment tels que la mise en place d'une cuisine et d'un bar à la salle Rodelle, le vernis des parquets, le remplacement des ampoules, la fixation des parquets extérieurs, le rafraichissement des murs, ...

Réaménagement de l'open space

À la suite de nombreux constats, nous avons également entrepris pour le bien-être des collaborateurs, des travaux sur l'open space du deuxième. L'open space a été divisé en 2 : la première partie reste un open space plus petit et l'autre moitié, nous y avons posé des cloisons fixes de façon à créer différents espaces comprenant : 2 espaces bureaux pour la RH et 2 espaces de réunion.

De plus, nous en avons profité pour installer du mobilier suite aux remarques découlant du rapport du conseiller en prévention externe.

Bourse aux vélos

Le samedi 17/10, 3 animateurs de l'équipe ont participé à une Bourse aux vélos au tri postal sur l'avenue Fonsny en partenariat avec Cyclo vélos et pro vélos.

L'objectif est que les personnes souhaitant vendre leurs vélos d'occasion peuvent les déposer et l'équipe mise en place organise une sorte de brocante donnant la possibilité aux personnes souhaitant acheter un vélo à petit budget d'en acquérir.

Communication

Avoir une bonne stratégie de communication externe est devenu un enjeu majeur dans notre société actuelle. C'est pourquoi depuis 2019, nous développons davantage notre communication externe à l'aide de nouveaux outils et de nouveaux canaux afin d'informer au mieux les parents, les personnes qui souhaitent découvrir notre ASBL et nos partenaires sur nos activités. Cette communication permet une meilleure visibilité de l'ASBL et de ses activités.

Les moyens de communication externes

Les flyers

En 2020, des flyers ont été imprimés pour chacune de nos activités en période de vacances (stages, plaines et camps) et en période scolaire (mercredis après-midi et le Pass'Pass'). Les flyers ont également été distribués plus tôt que les années précédentes afin que les parents soient plus rapidement mis au courant des débuts des inscriptions à nos activités.

Avec la crise sanitaire liée à la propagation du COVID-19, les activités de printemps ont été annulées, il n'y a donc exceptionnellement pas eu de flyers pour cette période-là.

La nouveauté dans les flyers en 2020 a été la création de flyers en néerlandais suite au partenariat avec les affaires néerlandophones et la création de stages en néerlandais.

Les flyers sont directement distribués dans les écoles de Saint-Gilles par nos coordinateurs (regroupés en tas de 25 pour faciliter la distribution dans les différentes classes) et envoyés à plusieurs de nos partenaires. Des affiches sont également

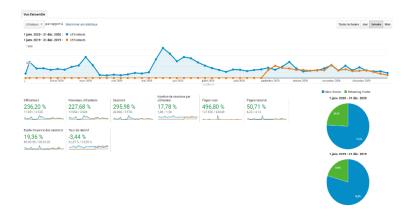
imprimées et placées à des endroits stratégiques (accueil du CEMôme et écoles notamment).

Occasionnellement, des flyers sont également prévus pour le recrutement de psychomotriciens.ciennes ou d'animateurs.rices.

Le site Internet

Depuis 2009, le CEMôme a un site Internet (<u>www.cemome.be</u>) sur lequel sont diffusées toutes les informations utiles et nécessaires aux parents, jobistes, partenaires et personnes intéressées par nos services. Les parents peuvent ainsi trouver tous les renseignements pour chacune de nos activités, inscrire leurs enfants à la plupart de nos activités (plaines, stages et mercredis) et être au courant des dernières actualités importantes. Le site Internet permet également à toute personne désireuse de travailler chez nous (étudiants, jobistes saisonniers, bénévoles) de postuler en ligne.

En 2020, le site a davantage été utilisé pour notamment diffuser des actualités à destination des parents.



Légende :

- La ligne bleue correspond aux visites/sessions par semaine en 2020;
- La ligne bleue correspond aux visites/sessions par semaine en 2019.

En 2020, le site a été visité plus de 22.000 fois avec un total de 11.800 visiteurs. Nous pouvons constater que, par rapport à 2019, tous les chiffres augmentent de façon positive (augmentation du nombre de visiteurs, de sessions, de pages vues et de la durée à rester sur le site).

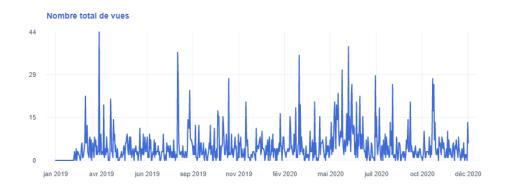
Comme nous l'avons remarqué depuis plusieurs années, chaque période d'inscriptions aux activités des vacances scolaires est un moment où les parents visitent davantage le site. Sur le graphique, la période où les visites sont les plus basses correspond au début de la crise sanitaire. Le pic le plus élevé correspond quant à lui au début des inscriptions pour les activités de l'été 2020, c'est-à-dire le 18 mai.

Le QR code

En 2020, nous avons créé plusieurs QR code. Ceux-ci se retrouvent notamment sur nos flyers et renvoient directement à notre site Internet.

La page Facebook

Facebook est un outil de plus en plus utilisé par tous. Nous essayons d'alimenter un maximum notre page Facebook avec des informations sur les activités ou les événements du CEMôme pour tenir informés les parents principalement. Ainsi, ils peuvent y retrouver les places restantes à nos activités, les dernières actualités du CEMôme, des offres d'emplois ou encore des notes de service comme notamment une fermeture exceptionnelle de l'accueil ou un changement d'école d'accueil pour les plaines de vacances ou encore des actualités concernant la crise sanitaire.



La graphique ci-dessus, nous montre le nombre total de vues par semaine sur notre page Facebook de 2019 à 2020.

La newsletter

En 2020, plusieurs newsletters ont été envoyées à tous les parents ayant des enfants inscrits chez nous pour prévenir de l'ouverture des prochaines inscriptions à nos activités, pour leur présenter en avant-première les stages proposés ou encore pour des informations utiles aux parents. La newsletter est l'outil le plus privilégier par les parents qui l'attendent avant chaque période de vacances pour savoir quelles seront les activités proposées. Nous envoyons également des newsletters à nos partenaires.

Pour cela, nous utilisons le site « activetrail », qui permet l'envoi groupé de mails.

Les supports de communication dans le bâtiment

Les affiches à l'intérieur du bâtiment expliquant nos activités ont été revues en 2020. Nous avons également réalisé une plaque qui se trouve à l'entrée du CEMôme et qui reprend nos différents services ainsi que le QR code afin que les personnes qui passent devant notre ASBL sachent qui nous sommes et ce que nous proposons.

Le sondage de satisfaction

En fin d'année 2019, un sondage de satisfaction a été distribué aux parents concernant notre association et les services que l'on propose. Cela nous a permis, en 2020, de recenser les demandes et besoins des parents et enfants et ainsi adapter nos projets, nos services et activités.

Les outils extérieurs

Présence sur d'autres sites Internet

En plus des différents outils utilisés pour représenter le CEMôme, l'ASBL est également présente sur d'autres sites Internet comme www.lekid.be, www.guidesocial.be, social.brussels, www.bruxellestempslibre.be, sur le site du Petit Routard, sur le site de Yapaka ainsi que sur le site quefaire.be.

Nous retrouvons également un descriptif des activités du CEMôme sur le site Internet de la commune de Saint-Gilles ainsi qu'un lien vers notre site.

Parutions

Des articles sont également insérés dans certains journaux et/ou brochures :

- Nous rédigeons régulièrement des articles qui paraissent dans le Badje Info ;
- Une page dans le Guide « Pocketje » est consacrée à nos activités ;

Une description de nos activités est éditée dans la brochure de Bruxelles Temps
 Libre.

PUB radio

Contrairement aux années précédentes, aucune PUB sur la radio Vivacité n'a été faite en 2020. Au vu de la crise sanitaire et du nombre restreint de places dans nos activités, nous n'avons pas jugé utile d'en faire.

Pistes pour 2021

La communication de l'ASBL va être revue sur différents points pour l'année 2021 :

- Établissement d'un calendrier et d'une stratégie de communication externe à l'année avec des objectifs à atteindre;
- Avoir une communication adaptée pour chaque activité proposée ;
- Création d'une chaîne YouTube ;
- Améliorer notre communication pour les activités en néerlandais (post Facebook en néerlandais, formulaires d'inscriptions en néerlandais, newsletters en néerlandais...);
- Création d'un formulaire d'inscriptions online pour nos camps ;
- Formation en réseaux sociaux et communication web pour la chargée de communication.

Cohésion sociale et participation au réseau

En 2020, le nombre d'événements auquel le CEMôme aurait pu participer a fortement diminué :

- 1. Le Tilleuls Day du mois de juin n'a pas eu lieu ;
- 2. Le festival SuperVliegSuperMouche du mois de juin n'a pas eu lieu;
- 3. La fête du printemps du mois de mai n'a pas eu lieu;
- 4. La fête des enfants du mois de septembre n'a pas eu lieu;
- 5. Les nocturnes de la bibliothèque de Saint-Gilles n'ont pas eu lieu ;
- 6. Le festival Mimouna a été initié en septembre, le groupe a été formé, le spectacle est prêt, mais il n'y a pas eu de représentation ;
- 7. Seul le carnaval de Saint-Gilles a bien eu lieu.

Le travail de réseau et notre contribution à l'évolution du secteur passent par :

- La participation active à la CCA (Commission Communale de l'Accueil) de Saint-Gilles en tant que membre effectif;
- La participation active à la CCCS (Commission Consultative de Cohésion Sociale);
- La participation à la réflexion menée par le Fonds Social des Milieux d'Accueil d'Enfants (MAE) dans le cadre de l'accompagnement de jeunes travailleurs peu qualifiés, de collaborateurs dans un processus de formation en alternance et de stagiaires.

Par ailleurs, le CEMôme est présent activement dans le cadre de la coordination sociale de Saint-Gilles. En effet, les responsables pédagogiques participent à trois groupes de travail :

- 1) Le groupe d'action et de prévention de la précarité infantile (GAPPI) voit la participation dans une dynamique commune et constructive des écoles, services publics et associatifs concernés par les enfants ;
- 2) Le groupe ados de la coordination sociale ;
- 3) Le groupe insertion qui réunit tous les acteurs Saint-Gillois de l'insertion socioprofessionnelle.

Par ailleurs, le CEMôme est aussi représenté à la coordination des écoles des devoirs ainsi qu'à la fédération des écoles des devoirs.

La participation à ces dynamiques implique le CEMôme dans un travail de réseau sur la commune. L'association des énergies permet d'améliorer et de coordonner les services que chacun offre aux habitants.

Occupation de la salle Rodelle

Le bâtiment logeant le CEMôme comprend une salle polyvalente d'environ 250m². La salle Rodelle, nommée de la sorte en référence à l'industrie qu'elle abritait autrefois, accueille les activités de l'ASBL et est proposée à la location.

Le CEMôme l'occupe durant toutes les vacances scolaires pour l'organisation de ses activités. Durant le reste de l'année, l'équipe l'utilise pour des activités telles que les ateliers de l'école des devoirs et du mercredi après-midi, les week-ends de préparation avec les animateurs externes, les sélections d'animateurs, les fêtes, les réunions d'équipes, les matinées pédagogiques, les journées de formation, les assemblées générales, les réunions de parents, etc.

Ce local est aussi régulièrement fréquenté par nos partenaires et par des associations organisant des activités pour un public saint-gillois ou du milieu de l'enfance pour y organiser des ateliers d'échanges de pratiques, des journées d'étude ou encore des conférences.

Nous permettons également à d'autres associations ainsi qu'à des particuliers d'utiliser ce local pour y organiser des ateliers, des formations, des assemblées générales, des conférences, des réceptions, des workshops, des soupers, des vide-dressings, mais aussi des fêtes familiales tels que des anniversaires, mariages, baptêmes.

À titre d'exemples, notre salle a accueilli, en 2020, les événements suivants :

- Location à l'année pour les répétitions du BrussesIs Philarmonics Orchestra ;
- Location à l'année pour les cours de danse Swing tels que le « Lindy hop », le
 « Charleston » organisés par Easy Swing ;

- Des matinées de rencontres entre professionnels mises en place par le Fraje
 ASBL;
- Fêtes culturelles l'ASBL Pinoy Tambayan ;
- Journées de formations/rencontres/échanges de pratiques par l'ASBL Lire et Écrire;
- Réunion d'équipe entre les ASBL suivantes : SOS Faim, les îles de paix et Autre
 Terre ;
- Des anniversaires par des personnes privées ;
- Séminaire par la SARL Clicvet.

Cette année et avant que la COVID-19 ne vienne tout bousculer, les demandes de location n'ont fait qu'affluer. Le montant des réservations s'élevait à 21.750€ (réservations de janvier à décembre 2020), un montant qui pouvait encore croître sachant que plusieurs dates étaient encore disponibles à la location.

En raison de la crise sanitaire, toutes les options/réservations, de notre salle Rodelle, ont été suspendues et ce à partir de la mi-mars. Ce qui en a résulté l'effondrement de la quotité que les locations nous ont rapporté cette année. En effet, les locations de la salle ont rapporté 12.765€. Ce qui représente une diminution de 12.258,50€, soit 49% de moins par rapport à 2019.

Cette situation a, malgré tout, eu un effet positif pour la salle. En effet, nous avons pu réaliser plusieurs travaux afin de lui donner une plus-value dans le futur :

 Remplacement des ampoules, rafraîchissement des murs, construction d'un espace bar/passe-plats, installation d'une nouvelle cuisine, installation de l'eau chaude.

Pistes pour 2021

 Au vu de l'augmentation des locations, nous souhaitons proposer l'engagement d'un concierge qui effectuerait les états des lieux d'entrée et de sortie entre chaque évènement;

- Nous souhaitons investir dans des décorations de types: déco de Noël, halloween, mariage, baptême, anniversaire, enterrement de vie de jeune fille afin de les proposer pour des locations à thème et de faire découvrir l'espace Rodelle à un plus large public;
- Organiser des vide-dressings/trocs entre partenaires (jeux, vêtements, peluches,), afin d'élargir le cercle de connaissance.